



COMPTE-RENDU DE LA QUATRIEME REUNION
DE LA TASK-FORCE
DES POLITIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES

La Task-Force des politiques économiques et sociales a tenu sa quatrième réunion ce 5 octobre 2021, dans la salle des réunions des ministères chargés de l'économie et de l'industrie, sous la direction de son Président, le Ministre d'Etat **Gilbert ONDONGO**,

Ouvrant la séance, le Président de la Task-Force a remercié les dix (10) participants à cette réunion (voir la liste de présences en annexe) pour leur disponibilité. Il a ensuite soumis à leur examen l'ordre du jour ci-après :

1. adoption du compte rendu de la troisième réunion du 6 août 2021 ;
2. examen et leçons à tirer du rapport d'évaluation du Plan National de Développement (PND) 2018-2022 ;
3. réaménagement du calendrier des travaux d'élaboration et d'examen de l'avant-projet du PND 2022-2026 ;
4. divers.

L'ordre du jour a été adopté sans amendement.

EXAMEN DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

1-De l'approbation du compte rendu de la troisième réunion du 6 août 2021.

Le compte rendu a été adopté sans amendements.

2-De l'examen et leçons à tirer du rapport d'évaluation du Plan National de Développement (PND) 2018-2022 ;

Ce point inscrit à l'ordre du jour a donné l'occasion au Président de la Task-Force, d'apporter une précision importante sur les attributions de la Task-Force. Celle-ci n'est pas chargée de l'évaluation du Plan National de Développement (PND) 2018-2022. Cette évaluation relève du Conseil National d'Evaluation du PND. La Task-Force ne peut donc que se limiter à tirer les leçons du rapport d'évaluation du PND 2018-2022 pour une meilleure conception du Plan National de Développement (PND) 2022-2026 a-t-il précisé.

Le Président de la Task-Force a donc jugé utile de poser la question suivante :
quelles leçons tirons-nous dès à présent pour une meilleure conception du Plan National de Développement (PND) 2022-2026.

Répondant à cette question, les différents intervenants ont mis en relief quelques faiblesses du PND 2018-2022 avant de s'appesantir sur les leçons à tirer.

Ces faiblesses sont entre autres :

- la mauvaise identification des risques ;
- les difficultés rencontrées dans la mobilisation des ressources ;
- la non implication du secteur privé dans l'exécution du PND ;
- le manque de statistiques fiables ;
- l'absence de valeurs de référence pour chaque projet, qui aurait pu permettre de mesurer les efforts réalisés dans la conduite des projets;
- le manque de pertinence de l'indicateur de mobilisation des ressources(base, engagement et non base caisse) ;

- le démarrage tardif de l'exécution du PND et son arrêt de fait suite à la conclusion par le Congo du programme économique et financier triennal soutenu par le FMI ;
- l'absence de mise en cohérence des différentes stratégies sectorielles.

Suite aux faiblesses observées, les membres de la Task-Force ont tiré les leçons suivantes :

- 1- le nouveau PND doit se baser principalement sur les axes prioritaires retenus par le Président de la République dans son projet de société ;
- 2- le nouveau PND doit être flexible et s'adapter aux différents contextes qui sont généralement changeants ;
- 3- le nouveau PND doit tenir compte en amont des grandes lignes du programme économique et financier triennal, à conclure avec le FMI ;
- 4- définir une stratégie d'implication du secteur privé dans l'exécution et le financement du PND 2022-2026, entendu que le budget de l'Etat n'a pas la capacité de répondre à tous les besoins de financement ;
- 5- faire l'effort de capter les financements innovants.

Pour conclure l'examen de ce rapport, le Président de la Task-Force a demandé au ministre chargé du plan d'améliorer la présentation du document final qui sera soumis pour adoption par le parlement.

Il a ensuite ajouté que le schéma de financement du PND 2022-2026 doit comporter plusieurs stratégies de financement. A ce titre, la communication du ministre des finances à la Task-Force est attendue afin d'éclairer la lanterne sur le sujet.

Pour ce qui concerne le troisième point inscrit à l'ordre du jour, le calendrier réaménagé a été présenté par madame la ministre chargée du plan, comme suit :

- du 4 au 23 octobre : travaux en atelier pour l'élaboration du PND 2022-2026 ;
- du 25 octobre au 10 novembre : mise à disposition des livrables ;
- le 20 novembre : réunion de la Task-Force.

Le Président de la Task-Force a instruit la Ministre en charge du plan de faire de telle sorte que les premiers livrables soient mis à disposition le 5 novembre 2021.

Divers.

S'agissant des divers, madame la ministre chargée du tourisme a donné une information à la Task-Force sur la situation du site touristique de la baie de Loango, dans le département du Kouilou.

Commencée à 12 heures 35 minutes, la quatrième réunion de la Task-Force a pris fin à 14 heures 20 minutes.

Fait à Brazzaville le,

Le Secrétaire Permanent,



Rigobert MABOUNDOU